Appel à propositions pour le Fonds de l'INITIATIVE CLIMATE ET SOINS

**[Pourquoi travailler sur le lien entre le climat et les soins ? 1](#_heading=h.sm193l0qhaj)**

**[À propos de l'initiative Climat et Soins 2](#_heading=h.9dpjaa6i8ipi)**

**[À propos du Fonds 3](#_heading=h.35nkun2)**

[Objectif 3](#_heading=h.49x2ik5)

[Informations clés 4](#_heading=h.2p2csry)

[Priorités thématiques 4](#_heading=h.147n2zr)

[Critères d'éligibilité 8](#_heading=h.3o7alnk)

[Activités non financières 10](#_heading=h.91q5ifa4a5u)

[Qu'attend-on des organisations partenaires sélectionnées à la fin de la période de mise en œuvre ? 10](#_heading=h.23ckvvd)

**[Processus de sélection 11](#_heading=h.53rmwl4oks3r)**

[Dates clés 11](#_heading=h.32hioqz)

[La communication dans le processus 12](#_heading=h.1hmsyys)

[Critères d'éligibilité 12](#_heading=h.41mghml)

[Gouvernance : qui décide des projets à financer ? 14](#_heading=h.2grqrue)

**[Processus d'intégration et de mise en œuvre 15](#_heading=h.3fwokq0)**

[Processus d'incorporation 15](#_heading=h.vx1227)

[Déboursements 15](#_heading=h.1v1yuxt)

[Ce que l'on attend des organisations partenaires 15](#_heading=h.2u6wntf)

[**Formulaire de demande 17**](#_heading=h.28h4qwu)

#

# Pourquoi travailler sur le lien entre le climat et les soins ?

Il est de plus en plus évident que les effets du changement climatique et de la dégradation de l'environnement sont étroitement liés et qu'ils ont pour conséquence de reproduire et d'exacerber la répartition inéquitable des soins, en particulier pour les femmes et les filles les plus marginalisées. Par exemple, les événements extrêmes causés par le changement climatique, tels que les inondations, les sécheresses, les ouragans, les typhons et les cyclones, détruisent les infrastructures physiques et communautaires préexistantes, augmentent l'insécurité alimentaire, les crises de l'eau et la pauvreté énergétique, accroissent les problèmes de santé et les maladies pour les populations touchées et, dans de nombreux cas, conduisent à des déplacements forcés. Cela signifie qu'en raison des rôles stéréotypiquement dévolus aux hommes et aux femmes, ces dernières sont chargées de répondre à ces besoins, ce qui augmente considérablement le temps qu'elles consacrent aux soins non rémunérés, par exemple pour aller chercher de l'eau, de la nourriture et des sources d'énergie, pour soigner les personnes malades ou blessées, pour fournir des espaces de soins aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes handicapées dans les communautés touchées ou, dans le cas des déplacements climatiques, pendant le transit ou dans les communautés d'accueil. D'autre part, il a été démontré que dans des contextes négativement impactés par des évènements climatiques tels que ceux mentionnés ci-dessus, la violence basée sur le genre augmente à la fois au sein des ménages et dans les abris, les camps de réfugiés et le long des routes migratoires pour les femmes et les filles déplacées.

Les efforts visant à atténuer les émissions de carbone ou à trouver des solutions d'adaptation n'ont pas tenu compte de la répartition inégale du travail de soins entre les femmes et les hommes, et ont parfois eu des conséquences négatives en augmentant encore la charge de travail des femmes et des filles, exacerbant ainsi les inégalités entre les sexes et les inégalités socio-économiques.

Mais le lien entre les soins et le climat peut aussi être vertueux, car les soins augmentent la résilience au changement climatique et l'économie des soins contribue à la décarbonisation. Par exemple, les réseaux de soins communautaires mettent en place des systèmes de soutien qui deviennent essentiels en cas de chocs climatiques. La promotion de pratiques agricoles durables accroît la sécurité alimentaire, réduit la déforestation, augmente la résilience des écosystèmes et améliore le captage du carbone dans les sols. Investir dans le renforcement des systèmes de soins permet donc aux communautés d'être mieux préparées à gérer les effets du changement climatique.

Dans ce contexte, l'initiative Climat et Soins cherche à faire progresser la compréhension de ces liens, ainsi qu'à promouvoir et à rendre visibles les actions que les organisations et les collectifs mènent depuis leur milieu et qui ont un impact positif sur les soins et l'environnement. Par exemple, contribuer à rendre visible les soins comme un travail, un droit et un élément central dans nos sociétés, redistribuer les soins avec une responsabilité sociale, générer des conditions de travail décentes pour les travailleurs des soins rémunérés, et augmenter la représentation des femmes soignantes dans les espaces de prise de décision aux niveaux local, national, régional et mondial, tout en augmentant la résilience des communautés face au changement climatique et en contribuant à une économie à faible émission de carbone et à la conservation des écosystèmes et de la biodiversité.

Pour plus d'informations, vous pouvez [télécharger la présentation synthétique **du cadre conceptuel**](https://drive.google.com/file/d/14PKeB0TXGhzD4ZgPzf1g-fXHPGQaklyS/view?usp=drive_link)que nous avons élaboré dans le cadre de l'initiative Climat et Soins, ou consulter d'autres documents sur le sujet :

* Le climat et les soins : abordant des liens entre le changement climatique et le travail domestique et communautaire non rémunéré des femmes et des filles [(](https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-11/working-paper-the-climate-care-nexus-en.pdf)UN WOMEN - [en anglais](https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-11/working-paper-the-climate-care-nexus-en.pdfhttps%3A//www.unwomen.org/sites/default/files/2023-11/working-paper-the-climate-care-nexus-en.pdfhttps%3A//www.unwomen.org/sites/default/files/2023-11/working-paper-the-climate-care-nexus-en.pdf))
* Soigner dans un climat changeant. Centrer le travail de soins sur l'action climatique (Oxfam - [en anglais](https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621353/rr-caring-in-a-changing-climate-230222-en.pdf;jsessionid=ABA7EC1417E100F29E8F5377035EE261?sequence=1))
* Les emplois verts, une opportunité pour les femmes en Amérique latine (OIT - [en anglais](https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40americas/%40ro-lima/documents/publication/wcms_888590.pdf) | [en espagnol](https://www.ilo.org/es/media/365541/download))

# À propos de l'initiative Climat et Soins

Étant donné qu'il est urgent et opportun de répondre simultanément à la crise des soins et à la crise climatique, l'initiative Climat et Soins vise à intégrer les programmes d'action en matière de soins et de climat, en démontrant leurs interconnexions et en tirant des enseignements de pratiques concrètes, notamment celles promues par les mouvements écoféministes et les organisations de base. L'initiative repose sur quatre piliers d'action interdépendants :

* **Pilier 1 - Compréhension commune :** créer un cadre conceptuel sur le lien entre la crise climatique et la crise des soins.
* **Pilier 2 - Cartographie et financement de projets** : Identifier les organisations et les actions qui abordent le lien entre les soins et le climat, et développer un fonds pour soutenir financièrement les organismes de la société civile, les organisations communautaires, écoféministes et de base qui travaillent sur le terrain et qui abordent ces défis simultanément. Cet appel s'inscrit dans le cadre de ce pilier.
* **Pilier 3 - Développer des preuves** : Générer une recherche appliquée pour favoriser l'apprentissage de ces actions, en rendant plus visible le lien entre les soins et le climat, ainsi que les contributions des mouvements communautaires, écoféministes et de base. Cette recherche sera réalisée en accompagnant les organisations financées par le fonds (pilier 2) à travers des processus de recherche participative avec les mouvements et communautés écoféministes locaux en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique subsaharienne.
* **Pilier 4 - Informer et Engager** : Apporter l'apprentissage et les preuves générées aux politiques régionales et mondiales et aux espaces de discussion sur le financement du climat, tels que les Conférences des Parties (COP), en encourageant la participation active des représentants du Sud dans les forums internationaux sur le climat.

L'initiative est financée par le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et mise en œuvre par un consortium composé de l'Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNRISD), d'Oxfam Canada et de la Fondation Avina, en collaboration avec l’Alliance Global sur les Soins. Ces organisations forment le consortium de l'initiative Climat et Soins.

# À propos du Fonds

## Cible

Le fonds de l'initiative Climat et Soins vise à contribuer au renforcement de l'action de la société civile, des organisations de base, des organisations communautaires, etc. qui travaillent sur le lien entre les soins et le changement climatique en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique subsaharienne.

L'initiative vise également à reconnaître et à rendre visibles les actions menées au niveau territorial en tant que pratiques fondamentales pour faire face à la crise climatique et des soins, ainsi qu'à informer les politiques publiques et à mobiliser des fonds pour faire progresser une transition juste dans le respect de l'égalité des genres.

## Informations clés

**Portée géographique et priorités :** Le fonds de l'initiative Climat et Soins acceptera les propositions émanant des pays suivants :

**Amérique latine et Caraïbes :** Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, République dominicaine, Équateur, Guatemala, Jamaïque, Mexique, Pérou, Panama, Uruguay.

**Afrique subsaharienne** : Afrique du Sud, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Madagascar, Maurice, Namibie, Niger, Nigeria, Sierra Leone, Ouganda, Zambie, Zimbabwe.

**Ressources disponibles :** Le Fonds dispose d'un total de 600 000 USD. Chaque projet recevra jusqu'à 50 000 USD en fonction du nombre et qualité des soumissions reçues.

**Durée de la mise en œuvre :** Les projets financés par le Fonds sont mis en œuvre dans un délai maximum de 14 mois.

**Organisations pouvant** poser leur candidature : L'appel est ouvert aux organisations de base, aux organisations de la société civile, aux organisations communautaires, aux organisations et mouvements écoféministes. Les consortiums ou alliances composés de deux organisations ou plus peuvent également poser leur candidature.

## Priorités thématiques

[[1]](#footnote-0)Afin de clarifier davantage le type de propositions que le Fonds cherche à financer, nous présentons ci-dessous quelques priorités thématiques axées sur les intersections de la crise climatique et de la crise des soins. Nous sollicitons des propositions portant sur une ou plusieurs de ces priorités thématiques.

1. **Organisations et mouvements s'attaquant à la demande accrue de soins résultant des effets du changement climatique**

Les effets du changement climatique, qui se manifestent notamment par des inondations, des sécheresses, des vagues de chaleur et des ouragans, augmentent le besoin de soins pour les personnes touchées. Les urgences climatiques, par exemple, affaiblissent ou détruisent les systèmes et infrastructures de soins existants, tels que les réseaux d'eau, d'électricité et de drainage, les centres de santé, les écoles, les centres communautaires et les réseaux de transport. Elles entraînent également la perturbation ou la rupture des réseaux de soins sociaux et communautaires existants.

À la suite des chocs climatiques, les populations des communautés touchées doivent échapper aux conditions dangereuses, trouver un abri, de nouvelles sources de nourriture et d'énergie, et imaginer de nouveaux dispositions pour fournir des soins à un plus grand nombre de proches dépendantes. En outre, ces phénomènes climatiques ont un impact sur la santé, augmentant les maladies et donc le besoin de soins et d'attention médicale. Ce sont surtout les femmes qui portent le poids de cette demande accrue de soins.

Dans le cadre de cette priorité thématique, le Fonds cherche à soutenir des initiatives ou des processus qui :

* Mettre en évidence la manière dont les besoins en matière des soins augmentent et deviennent plus complexes à la suite d'un événement météorologique extrême ou en raison des effets du changement climatique ;
* Proposer des initiatives visant à réduire le travail des soins non rémunéré dû aux effets du changement climatique, par exemple en améliorant la sécurité alimentaire, l'accès à la santé, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, etc.
* Proposer des initiatives pour redistribuer les soins avec une coresponsabilité sociale (entre le secteur privé, l'État et les communautés et au sein des communautés, entre les hommes et les femmes) dans les contextes touchés par le changement climatique ;
* Proposer des initiatives pour prévenir et traiter la violence sexiste qui peut survenir à la suite d'une catastrophe climatique et son lien avec les soins ;
* Proposer des initiatives visant à faire entendre la voix des aidants et à leur permettre de participer aux espaces de prise de décision sur les alternatives et les propositions visant à lutter contre le changement climatique ;
* Proposer des initiatives visant à rendre visible, à prendre en compte, à réduire ou à redistribuer la charge des soins pour les femmes et les filles déplacées par les événements climatiques ;
* Renforcer les réseaux des **soins communautaires en tant que stratégie d'adaptation au changement climatique**.

**2. Organisations et mouvements cherchant à intégrer une perspective de soins et d'égalité genres dans les actions visant à atténuer les émissions de carbone et à réduire la vulnérabilité au changement climatique.**

Les stratégies d'atténuation (réduction des gaz à effet de serre) et d'adaptation (réduction des impacts du changement climatique) peuvent être efficaces face au changement climatique (par exemple, la conservation des forêts et des sources d'eau, la gestion des déchets, l'agriculture biologique, entre autres). Toutefois, si elles ne tiennent pas compte, dans leur conception et leur mise en œuvre, de l'organisation sociale des soins et des charges de travail supplémentaires que ces activités génèrent, elles peuvent accroître le travail des femmes et des jeunes filles et donc, leur manque de temps, ce qui a des répercussions négatives sur l'égalité genre.

La fourniture de soins aux personnes et les actions visant à prendre soin des écosystèmes, en plus d'être des actions à faible émission de carbone, contribuent à améliorer la résilience des communautés face aux impacts du changement climatique. Par exemple, la promotion de pratiques agricoles durables, telles que l'agriculture biologique, l'agroforesterie et la rotation des cultures, accroître la sécurité alimentaire, réduire la déforestation, augmenter la résilience des écosystèmes et améliorer le captage du carbone dans les sols.

Le renforcement des systèmes des soins et des pratiques visant à prendre soin des écosystèmes de manière holistique permet donc aux communautés d'être mieux préparées à gérer les effets du changement climatique.

Cette priorité thématique vise à financer des organisations ou des mouvements qui mettent en œuvre des initiatives de lutte contre le changement climatique (atténuation et/ou adaptation), dans une perspective de genre, qui n'augmentent pas la charge du travail non rémunéré pour les femmes et les filles et qui cherchent à réduire, redistribuer et/ou reconnaître le travail de soins non rémunéré, afin de contribuer au bien-être des communautés et à l'égalité genre.

Exemples d'initiatives ou de processus que le Fonds cherche à soutenir dans le cadre de cette priorité thématique :

Les projets de reboisement et de conservation des forêts, la réhabilitation des terres, la pêche durable, le compostage, l'agriculture biologique, l'agroforesterie, la gestion communautaire de l'eau, la gestion des déchets, entre autres, intègrent des actions de soins, par exemple :

* Compter et rendre visible, au moyen de données et d'études, la charge de soins et les écarts de soins entre les femmes et les hommes au sein de la communauté ou du secteur.
* Générer des alternatives pour ne pas surcharger les femmes avec les travaux non rémunéré et réduire le travail des soins qu'elles effectuent, comme la création d'espaces des soins pour les personnes dépendantes (personnes âgées, enfants, personnes handicapées, personnes malades).
* Promouvoir la coresponsabilité des hommes en matière des soins.
* Veiller à ce que les femmes aient un accès et une participation égaux à la prise de décision et à ce que le travail des soins ne soit pas un obstacle à leur participation.

**3. Organisations et mouvements qui promeuvent des conditions de travail décentes dans une perspective de genre et de soins dans le cadre de transitions justes.**

Le changement climatique a également des effets sur la vie des travailleuses rémunérées : leur surreprésentation dans l'économie informelle accroît la vulnérabilité de leurs moyens de subsistance aux phénomènes météorologiques extrêmes, les risques pour leur santé et leur sécurité au travail augmentent, de même que leurs chances d'être victimes de violences sur leur lieu de travail.

Les emplois dans l'économie des soins - dont la main-d'œuvre comprend les travailleurs des secteurs des soins (tels que l'éducation, la santé et le travail social), les travailleuses domestiques et les travailleuses non soignants impliqués dans les systèmes et services des soins (tels que le personnel administratif des hôpitaux) - sont des options d'emploi vertes face à la crise climatique. L'investissement dans l'économie des soins est présenté comme une alternative aux pertes d'emplois dues à la décarbonisation de l'économie dans les processus de transition pour faire face à la crise climatique, et peut donc être promu en tant qu'emplois verts dans ce contexte.

Cependant, il existe une dette historique dans la reconnaissance des droits du travail pour cette activité économique, qui reconnaît son importance centrale pour le développement des personnes, des sociétés et de l'économie, ainsi que pour garantir que le travail de soins rémunéré est effectué dans des conditions décentes. Cette priorité thématique vise à financer des projets et des initiatives destinés à renforcer la participation économique des femmes dans l'économie décarbonisée, ainsi qu'à positionner les emplois de l'économie des soins comme une alternative face aux processus de transition énergétique.

Dans le cadre de cette priorité thématique, le Fonds cherche à soutenir des organisations ou des mouvements qui

* Contribue à l'amélioration des conditions de travail des femmes dans les secteurs verts de l'économie (y compris les soins rémunérés : travailleuses domestiques, travailleuses du secteur de la santé, de l'éducation, du recyclage, etc.)
* Renforcer les capacités d'emploi dans le secteur des soins et la visibilité de ce secteur d'emploi en tant qu'alternative aux pertes d'emploi générées par les processus de transition énergétique.
* Promouvoir les processus organisationnels (syndicats, collectifs) des femmes dans les secteurs verts de l'économie (y compris le travail de soins), dans une perspective de soins et de genre.
* Mettre en œuvre des processus de plaidoyer dans les espaces décisionnels internationaux, nationaux ou mondiaux, menés par les travailleurs du secteur des soins, qui mettent en évidence la nécessité de stratégies qui abordent le climat et les soins de manière holistique.

Les exemples présentés ont pour but de fournir des orientations sur le type de propositions qui seront financées, mais d'autres initiatives seront prises en considération pour autant qu'elles comprennent des actions qui intègrent à la fois la lutte contre le changement climatique et le travail de soins.

## Critères d'éligibilité

Pour être considérés comme éligibles, les initiatives et les projets doivent inclure les critères suivants dans la proposition à soumettre :

* ***Lien entre*** le climat et les soins : le lien entre le changement climatique et les soins est clairement établi dans la proposition présentée. L'organisation explique clairement comment le changement climatique et les soins sont inclus. Bien que l'organisation puisse avoir une expérience antérieure dans un seul de ces domaines (climat ou soins), la proposition doit clairement mettre en évidence les deux domaines. Des références seront exigées pour démontrer l'expérience antérieure de toutes les organisations, mais plus particulièrement de l'organisation principale (lead) dans au moins l'un des agendas.
* ***Cohérence de la*** proposition : la proposition présentée par l'organisation comprend des objectifs, des buts, des responsabilités et un plan d'action. La logique qui soutient la proposition doit être claire.
* ***Organisation(s) principale (lead) basée(s) dans les pays du Sud éligibles*** : L'organisation principale (lead) qui soumet et met en œuvre la pratique doit être une organisation de la société civile, une organisation de base ou un mouvement basé dans un des pays éligibles de l'appel. [[2]](#footnote-1) Bien qu'il soit possible (et recommandé) de soumettre des propositions dans le cadre d'une alliance avec plusieurs organisations, l'organisation principale doit être originaire du Sud Global et avoir une expérience préalable dans au moins l'un des agendas.
* ***Statut juridique ou bailleur de fonds*** : l'organisation principale qui soumet la proposition doit être légalement constituée ou avoir un bailleur de fonds.
* ***Phase*** : la proposition soumise peut être en phase de conception ou de mise en œuvre au moment de la demande de financement. Si la proposition est encore en phase de conception, l'organisation principale doit démontrer une expérience antérieure pertinente.
* ***Perspective du genre et droits humains*** : les organisations et les actions incluses dans la proposition doivent tenir compte de la perspective du genre et des droits humains.
* ***Lier le travail local aux processus de plaidoyer*** : l'organisation principale doit proposer comment ses actions locales peuvent avoir un impact sur les espaces de prise de décision locaux, régionaux ou internationaux. Elle doit également être prête à collaborer avec l'initiative Climat et Soins à cette fin.

D'autres critères d'évaluation positifs sont présentés ci-dessous, bien qu'ils ne soient pas obligatoires pour la participation :

* ***Groupes historiquement discriminés*** : L'organisation principale est dirigée par des groupes historiquement discriminés ou est composée de groupes historiquement discriminés (par exemple, les populations autochtones ou afro-descendantes, les paysans, les femmes, les jeunes, les défenseurs du territoire, les personnes vivant dans les périphéries urbaines et les zones rurales, entre autres).
* [[3]](#footnote-2)***Partenariats*** : la proposition est soumise par une coalition multipartite ou une alliance entre diverses organisations et des bailleurs de fonds.
* ***Alignement sur la réglementation en matière de climat*** : [[4]](#footnote-3) La proposition est clairement alignée sur les réglementations ou les soins relatifs au changement climatique. La réglementation peut se situer au niveau national ou international.

##

## Activités non financières

Le financement ne peut être utilisé pour les actions suivantes :

* Tenter d'influencer le résultat d'une élection pour des candidats à une fonction publique ou mener, directement ou indirectement, une campagne d'inscription sur les listes électorales.
* Accorder une subvention à toute autre organisation, sauf si la subvention est limitée à la poursuite des objectifs du projet proposé.
* Financer ou fournir un soutien matériel à des personnes figurant sur une liste de terroristes présumés établie par le gouvernement américain.
* L'achat d'actifs, y compris des maisons, des voitures, des machines ou des infrastructures, ou le paiement de voyages qui ne sont pas directement liés aux activités proposées.
* Rembourser ou payer des fonctionnaires fédéraux, nationaux, étatiques ou locaux.
* Financer des investissements boursiers à court, moyen ou long terme.

## Qu'attend-on des organisations partenaires sélectionnées à la fin de la période de mise en œuvre ?

À la fin de la période de mise en œuvre, les organisations partenaires sélectionnées vont :

* Avoir mis en œuvre les activités convenues avec le consortium Initiative Climat et Soins au début de la mise en œuvre et auront utilisé les ressources conformément au budget convenu.
* Discuter avec le consortium de l'initiative Climat et Soins des ajustements à apporter en cours de route pour obtenir un impact maximal.
* Collaborer avec les partenaires de la recherche pour co-construire des études de cas et d'autres moyens de générer des preuves pour le plaidoyer local, régional ou international.
* Compléter les modèles narratifs et financiers requis par la Fondation Avina à la fin de la mise en œuvre.
* Participer aux activités organisées par l'initiative Climat et Soins en fonction de vos centres d'intérêt.

# Processus de sélection

Un schéma simplifié du processus de sélection du fonds est présenté ci-dessous.

****

##

## Dates clés

| Date prévue | Activité |
| --- | --- |
| 29 octobre 2024 | Lancement de l'appel à propositions |
| 6 et 7 novembre 2024 | Briefings en espagnol/portugais (pour l'Amérique latine et les Caraïbes) et en anglais/français (pour l'Afrique subsaharienne) |
| 10 décembre 2024 | Clôture de l'appel à candidatures |
| 20 décembre 2024  | Annonce aux organisations sélectionnées |
| 20 décembre 2024 - 5 janvier 2025 | Consolidation des recommandations pour chaque proposition et envoi aux organisations et demande de documents juridiques et administratifs. |
| Janvier et février 2025 | Réunions avec les organisations pour l'intégration de la version finale de leurs projets.Gestion juridique et administrative : examen et validation de documents et rédaction d'accords. |
| 1er février 2025 | Signature de l'accord de donation et premier versement |
| 1er février 2025 - 31 mars 2026 | Période de mise en œuvre |
| 1er février 2025 - 31 juillet 2026 | Période de recherche appliquée menée en collaboration entre l'organisation soutenue par ce fonds et le centre de recherche du consortium. |

## La communication dans le processus

Les résultats de l'appel seront communiqués à l'adresse électronique figurant dans le formulaire de candidature. Des informations complémentaires peuvent être demandées par courrier électronique aux organisations. Il est essentiel que les informations demandées soient fournies dans les délais impartis pour que la procédure de sélection puisse se poursuivre.

Les organisations candidates acceptent de recevoir des courriers électroniques ou d'autres formes de communication électronique (lettres d'information, etc.) concernant le présent appel, son processus de sélection et/ou toute autre question directement liée au présent appel et à son processus de sélection.

## Critères d'éligibilité

Pour pouvoir participer au processus d'évaluation, les candidatures doivent satisfaire aux exigences minimales suivantes :

| Éligibilité à l'évaluation |
| --- |
| Compléter et envoyer le formulaire de demande avec les informations demandées. |
| Avoir une personnalité juridique ou un *sponsor* fiscal. |
| La proposition doit être mise en œuvre dans les régions/pays prioritaires inclus dans l'appel. |
| La proposition doit être conforme aux priorités thématiques de l'initiative Climat et soins. |

| Critères d'évaluation de la proposition (100 points) |
| --- |
| Thème d'évaluation | Justification | Score | Détail |
| ***Lien entre le climat et les soins*** | La proposition doit expliquer clairement comment les agendas du climat et des soins se recoupent. Bien que l'organisation puisse avoir une expérience antérieure dans un seul des agendas, elle doit présenter une initiative où les deux agendas sont clairement représentés.Il est clairement lié aux priorités thématiques établies. | 35 pts | Le lien est clair et explicite, et il est lié aux priorités thématiques présentées.30 ptsLe lien est mentionné dans la justification, mais n'est pas clairement décrit.15 pts |
| ***Clarté et logique*** | La proposition présentée par l'organisation comprend des objectifs, des buts, des responsabilités et un plan d'action. La logique qui sous-tend la proposition doit être claire. | 35 pts | La chaîne du changement est cohérente : résultats, activités, produits.30 ptsBien que les activités soient pertinentes, il n'est pas certain qu'elles contribuent au résultat proposé.15 pts |
| ***Expérience de l'organisation*** | L'organisation travaille à la fois sur le climat et les soins, ou possède une expérience avérée dans l'un des deux domaines. | 10 pts | L'organisation a déjà fait ses preuves dans les deux domaines (climat ou soins). 10 ptsL'organisation possède une expérience avérée dans au moins un des deux domaines d'action (climat ou soins). 5 pts |
| *La perspective de genre et les droits humains* | L'organisation et les actions proposées s'inscrivent dans une perspective de genre et de droits humains. | 10 pts | Des actions innovantes et transformatrices en matière de droits humains et d'égalité genres sont incluses et décrites.10 ptsLes actions qui s'inscrivent dans une perspective de genre et de droits humains sont incluses et décrites.5 pts |
| *Lier le travail local aux processus de plaidoyer* | L'organisation décrit comment ses actions peuvent avoir un impact sur les espaces décisionnels locaux, régionaux ou internationaux. Ou bien elle est prête à collaborer avec l'initiative Climat et Soins à cette fin. | 10 pts | Des actions claires de plaidoyer au niveau local, régional ou international sont incluses et décrites.10 ptsDes actions susceptibles de contribuer à la défense des intérêts au niveau local, régional ou international sont incluses, mais sans grande clarté quant à leur impact.5 pts |

| Critères d'évaluation positifs supplémentaires (8 points maximum) |
| --- |
| Thème d'évaluation | Détail | Score |
| *Leadership des groupes historiquement discriminés* | L'organisation principale est dirigée par ou composée de groupes historiquement discriminés (par exemple, les populations autochtones, les femmes, les Afro-descendants, les jeunes, les personnes handicapées, les défenseurs du territoire, les personnes issues de la diversité des genres, entre autres). | +4 pts |
| *Alliances* | La proposition est soumise par une coalition multipartite ou une alliance entre plusieurs organisations. | +2 pts |
| *Alignement sur les règlements* | La proposition est clairement alignée sur la réglementation relative au changement climatique ou à la protection de l'environnement. La réglementation peut se situer au niveau national ou international. | +2 pts |

## Gouvernance : qui décide des projets à financer ?

Le consortium de l'initiative Climat et Soins sera responsable de la sélection des projets. Les décisions sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'aucun recours.

# Processus d'intégration et de mise en œuvre

## Processus d'incorporation

Une fois sélectionnées, les organisations doivent fournir tous les documents demandés par la Fondation Avina dans un délai de 10 jours ouvrables, faute de quoi la subvention sera retirée et attribuée à l'organisation suivante la mieux qualifiée.

Les informations demandées peuvent inclure, sans s'y limiter, les documents suivants :

* Format du risque
* Formulaire de diligence raisonnable
* Coordonnées bancaires
* Enregistrement fiscal
* Procuration du signataire
* Pièce d'identité valide du signataire
* États financiers vérifiés ou autres preuves de leur validité

##

## Déboursements

Les ressources financières seront versées aux organisations sélectionnées en deux étapes, 50 % du total alloué une fois que l'accord de collaboration avec la Fondation Avina aura été signé. Le deuxième versement des 50 % restants sera effectué si les étapes prévues ont été franchies à la date du rapport et si au moins 80 % du premier versement est dépensé.

Tous les paiements sont subordonnés à la présentation de rapports techniques et financiers. Les coûts liés aux frais de transfert internationaux et aux taxes locales seront pris en charge directement par les organisations sélectionnées.

## Ce que l'on attend des organisations partenaires

Les partenaires sélectionnés s'engagent à :

* Participer à des sessions d'information sur les progrès, les défis et les opportunités de leurs initiatives, ainsi qu'à des espaces d'apprentissage en groupe.
* S'engager dans des processus de recherche appliquée afin de générer des données probantes sur l'intersection entre le climat et les soins, qui sont utiles pour la défense des intérêts.
* Fournir des informations pertinentes pour le système de suivi et d'évaluation de l'initiative.
* Participer à d'autres espaces de l'initiative ou des membres du consortium de l'initiative Climat et soins pour partager leurs initiatives et leur apprentissage, ainsi qu'à des processus de plaidoyer.

# Formulaire de demande

Veuillez envoyer ce formulaire dûment rempli ainsi que les documents joints à climateandcareinitiative@avina.net avant le 10 décembre 2024 à 11:59 p.m. (heure de Mexico).

**AVANT DE SOUMETTRE VOTRE PROPOSITION, VEUILLEZ VÉRIFIER QUE VOUS REMPLISSEZ LES CONDITIONS SUIVANTES**

| ☐  | Joignez une recommandation qui confirme votre expertise dans les domaines des soins et du climat. |
| --- | --- |
| ☐  | L'organisation dispose d'une identité légale et d'un statut juridique lui permettant de signer au nom de l'organisation ou d'un mandataire. |
| ☐  | L'organisation dispose d'un compte bancaire qui peut recevoir des fonds provenant de comptes étrangers. |
| ☐  | Votre organisation travaille dans l'un des pays prioritaires de l'appel à propositions. |
| ☐  | La principale organisation est basée dans un pays du Sud Global. |

**AVANT DE SOUMETTRE VOTRE PROPOSITION, VEUILLEZ VÉRIFIER QUE VOUS AVEZ JOINT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS**

| ☐  | Formulaire de demande (ce document) |
| --- | --- |
| ☐  | Budget en format Excel (à télécharger à partir de ce [lien](https://climateandcareinitiative.org/wp-content/uploads/2024/10/FormatopresupuestoFondoICC-fr.xlsx) et l'envoyer en pièce jointe à ce document) |
| ☐  | Preuve du statut juridique de l'organisation (statuts, documents de constitution, articles d'association, etc.) ou de son sponsor fiscal (à joindre au présent document). |
| ☐  | Lettre de recommandation ou publication justifiant votre expérience antérieure (voir détails dans l'onglet références et envoyer en pièce jointe à ce document). |

**COORDONNÉES DE L'ORGANISME DEMANDEUR**

| **Nom complet de l'organisation ou de son sponsor fiscal** |  *Veuillez indiquer le nom tel qu'il figure dans vos statuts.* |
| --- | --- |
| **Numéro d'identification fiscale** |   |
| **Date de constitution** |   |
| **Statut juridique de l'organisation (à but lucratif ou non lucratif)** |   |
| **Adresse physique complète** |   |
| **Téléphone (y compris l'indicatif du pays)** |   |
| **Site web ou réseau social qui l'identifie** |   |
| **Nom du représentant légal** |   |
| **Pièce d'identité du représentant légal** |   |
| **Budget annuel en USD** |   |
| **Décrivez si votre organisation est gérée par des groupes historiquement discriminés (femmes, travailleurs sociaux, indigènes ou descendants d'Africains, personnes handicapées, etc.)****Maximum 100 mots** |  |
| **Expliquez si votre organisation défend des intérêts dans les espaces décisionnels (locaux, régionaux ou internationaux) ou si elle est disposée à collaborer avec l'initiative Climat et Soins à cette fin.****Maximum 100 mots.** |  |

 **DÉTAILS DE LA PROPOSITION**

| **Titre du projet** |   |
| --- | --- |
| **Durée (mois)** |   |
| **Coût total de l'initiative en USD** |   |
| **Montant demandé à l'initiative Climat et Soins en USD** |   |
| **Disposez-vous d'un cofinancement ? Si oui, combien en USD (non obligatoire)** |   |
| **Pays et lieu où se déroulera le projet** |   |
| **Personne responsable du projet** |   |
| **Courriel du responsable de projet** |   |
| **Téléphone portable du responsable de projet (y compris l'indicatif du pays)** |  |

**Si vous soumettez votre proposition en partenariat avec d'autres organisations ou collectifs, veuillez indiquer les noms des organisations qui se joindront à vous et leur rôle dans le projet.**

| **Organisation** | **Type d'organisation (ONG, gouvernement, etc.)** | **Rôle dans le projet** |
| --- | --- | --- |
|   |  |   |
|   |  |   |
|   |  |   |

**RÉSUMÉ DU PROJET**

250 mots maximum.

**DESCRIPTION DU PROJET**

| **Problème et opportunité : Expliquez brièvement les causes sous-jacentes du problème et les besoins de la population cible, en soulignant le changement à moyen terme qui doit être réalisé. 250 mots maximum** |  |
| --- | --- |
| **Objectif général : indiquez, dans un court paragraphe, l'objectif général du projet.** |  |
| **Veuillez cocher la priorité thématique dans laquelle s'inscrit la proposition (il peut s'agir de plusieurs priorités).** | 1. Organisations et mouvements qui s'attaquent à la demande accrue de soins résultant des effets du changement climatique.
2. Organisations et mouvements cherchant à intégrer une perspective de soins et d'égalité des sexes dans les actions visant à atténuer les émissions de carbone et à réduire la vulnérabilité au changement climatique.
3. Organisations et mouvements qui promeuvent des conditions de travail décentes dans une perspective de genre et de soins dans le cadre de transitions justes.
 |
| **Expliquez comment votre organisation envisage de travailler au carrefour du changement climatique et des soins. Établissez un lien avec la priorité thématique dans laquelle s'inscrit la proposition.** **Comment la proposition entend-elle réduire les émissions de carbone ou la vulnérabilité au changement climatique ?****Comment la proposition propose-t-elle de transformer les soins (en reconnaissant, en réduisant et/ou en redistribuant le travail de soins ; et/ou en récompensant le travail de soins rémunéré ou en garantissant la représentation et la négociation collective) ?****Examiner la durabilité de la proposition.****400 mots maximum** |  |
| **Expliquez comment une perspective de genre et de droits humains est intégrée dans la proposition.** **Maximum 250 mots** |  |
| **Expliquez si et comment votre proposition est conforme à toute réglementation en matière de climat.****Maximum 150 mots** |  |

**Résultats, actions, prestations et dates**. Dresser la liste des produits à livrer pour soutenir l'avancement du projet.

| **Résultats attendus (Maximum 4)** | **Principales actions/stratégies qui mèneront au résultat** | **Responsable (organisation)** | **[[5]](#footnote-4)Livrables (preuve du résultat)** | **Date du suivi (jour/mois/année)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

**Phase**. Précisez si les actions proposées sont déjà mises en œuvre ou si elles sont nouvelles pour l'organisation. Si elles sont déjà mises en œuvre, veuillez inclure une brève description de la manière dont le financement amplifiera leur impact. 250 mots maximum.

**FICHE DE RÉFÉRENCE**

**Joignez une lettre de recommandation d'un acteur ou d'un produit reconnu, attestant de votre expérience dans le domaine du changement climatique et/ou des soins.**

**La lettre doit**

* **Indiquez vos coordonnées (adresse électronique et numéro de téléphone portable, y compris l'indicatif du pays) pour répondre à d'éventuelles questions complémentaires.**
* **Émaner d'un acteur reconnu de l'écosystème (donateur, autorité gouvernementale, agence internationale, etc.)**
* **Donnez des détails sur votre expérience dans le domaine des soins, de l'action climatique ou des deux, y compris le nom du projet, l'objectif et la date de mise en œuvre.**
1. Ces priorités thématiques répondent à la théorie du changement de l'initiative Climate and Care et aux cadres théoriques en cours d'élaboration. Elles ont été ajustées pour les rendre plus claires et plus concrètes pour les organisations qui mettent en œuvre des actions locales. [↑](#footnote-ref-0)
2. Il est recommandé que les propositions soient soumises dans le cadre de partenariats multi-organisationnels. L'organisation principale doit être originaire du Sud Global et être une organisation de base, une ONG ou un mouvement. Les autres organisations de l'alliance ne doivent PAS nécessairement être originaires du Sud Global, ni être une organisation, une ONG ou un mouvement de base. Il peut s'agir de gouvernements internationaux ou locaux, d'ONG du Nord, etc. [↑](#footnote-ref-1)
3. Des notes plus élevées sont attribuées aux partenariats avec différents types d'organisations. Par exemple, l'inclusion de gouvernements locaux, de municipalités, d'autres donateurs, entre autres. Rien n'empêche les organisations d'avoir d'autres financements qui complètent ce fonds. [↑](#footnote-ref-2)
4. Les réglementations relatives au changement climatique peuvent inclure : les lois sur le changement climatique, les CDN (contributions déterminées au niveau national), les plans d'adaptation nationaux, les stratégies à long terme, entre autres. [↑](#footnote-ref-3)
5. Les preuves peuvent être des rapports, des vidéos ou d'autres supports. [↑](#footnote-ref-4)